



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

ACADÉMIE DE NANTES

SESSION 2018

SUJET DE PREMIÈRE CATÉGORIE :

Classes de **Lycée technologique, de Lycée professionnel et de CFA.**

Réalisation d'un devoir individuel en classe, portant sur le sujet académique.

Durée de l'épreuve : 3 heures.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1 à 5.

ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Sujet : « S'engager pour libérer la France ».

Liste des documents :

Document 1 : L'engagement d'Honoré D'Estienne d'Orves. Source : Etienne de Montety, Honoré d'Estienne d'Orves, Paris, Perrin, collection Tempus 2001, réédition 2005.

Document 2 : Jeanne Bohec, engagée volontaire dans le Corps Féminin des Forces Françaises Libres. Source : *Les femmes dans la résistance* : actes du Colloque, Paris, La Sorbonne, 22 et 23 novembre 1975, tenu à l'initiative de l'Union des Femmes Françaises, Editions du Rocher, 1977.

Document 3 : le témoignage d'un résistant, l'historien Jean-Pierre Vernant. Source : Entretien avec Jean-Pierre Vernant, chef FFI de Haute-Garonne, *Le Matin*, 18 juin 1985.

Document 4 : Un groupe de maquisards de Saint-Marcel (Morbihan) devant des prises de guerre : casques, armes et munitions. <https://www.ouest-france.fr>, 14 juin 2014, janvier 2018

Document 5 : Ordre du Jour n°73 du Général Leclerc, commandant de la 2^e Division Blindée. Source : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr>, janvier 2018

Première Partie (notée sur 8 points).

Vous analyserez l'ensemble documentaire en répondant aux questions suivantes :

Questions

- 1/ Montrez la diversité des personnes engagées dans la Résistance (Documents 1, 2, 3 et 4)
- 2/ Relevez les motivations et les objectifs de ces personnes (Documents 1, 3 et 5)
- 3/ De quels moyens disposent les combattants pour atteindre leurs objectifs ? (Documents 2, 3 et 4)
- 4/ Quelles actions sont-ils amenés à entreprendre ? (Documents 2, 3, 4 et 5)
- 5/ A quels difficultés et risques sont confrontés ces résistants ? (Documents 1 et 5)

Deuxième Partie (notée sur 12 points).

Le nombre de lignes n'est pas limité.

Question générale :

A l'aide de vos connaissances et des documents, rédigez une réponse organisée et argumentée au sujet : « S'engager pour libérer la France ». Vous pourrez également vous appuyer sur la chronologie indicative.

Dans une introduction vous présenterez le contexte, notamment en rappelant la défaite militaire de la France et la mise en place de l'occupation et du régime de Vichy. Puis, dans une première partie, vous montrerez la diversité des engagés, de leurs motivations. Dans une seconde partie, vous aborderez les formes et les

moyens de cet engagement. Enfin, en troisième partie, vous soulignerez les conséquences de cet engagement.

Chronologie indicative :

- 28 juin 1940 : Le général De Gaulle est reconnu comme « chef de tous les Français Libres » par W. Churchill
- Novembre 1942 : installation des premiers maquis en zone Sud
- 27 mai 1943 : création du Conseil National de la Résistance
- 19 au 25 août 1944 : libération de Paris par l'action conjointe des troupes américaines, des FFL et des FFI

DOCUMENTS :

Document 1 : L'engagement d'Honoré D'estienne d'Orves (1901-1941). Dans une lettre datée du 10 juillet 1940, adressée à l'amiral Godfroy, Honoré d'Estienne d'Orves fait part de son choix de continuer la lutte contre l'Allemagne nazie et de rejoindre la France Libre en Grande-Bretagne. Dès décembre 1940 il revient en France pour développer le service de renseignements de la France Libre. Après de multiples imprudences, il est arrêté en janvier 1941. Condamné à mort, il est exécuté en août 1941 dans le cadre de la politique des otages.

« Amiral,

[...] Vous devinez mes sentiments. J'ai été élevé dans le culte de la Patrie – mes camarades aussi j'en suis sûr – mais 1870 et 1914 ont tellement marqué sur mes parents et moi-même que je ne puis concevoir l'asservissement actuel de la France.

[...] Tant qu'il y aura une lueur d'espoir je combattrai pour débarrasser mon pays de l'emprise de cet homme qui veut détruire nos familles et nos traditions.

[...] Je sais, Amiral, à quoi je m'expose. Je vous demande seulement que ma désertion soit annoncée d'une façon telle que les autorités allemandes, qui contrôlent le lieu de résidence de mon épouse et de mes quatre enfants n'en soit pas avisées.

Excusez, Amiral, cette trop longue lettre qui paraît un plaidoyer. Je sais qu'il est inutile auprès de vous. N'y voyez que la marque d'un profond respect et l'expression d'un dévouement très respectueux.

D'Estienne d'Orves »

Source : Etienne de Montety, Honoré d'Estienne d'Orves, Paris, Perrin, collection Tempus 2001, réédition 2005.

Document 2 : Jeanne Bohec (1919-2010), engagée volontaire dans le Corps Féminin des Forces Françaises Libres.

« En avril 1940 j'étais étudiante. Voulant participer à l'effort de guerre, j'entrai comme chimiste à la Poudrerie du Moulin Blanc à Brest. C'est là que le 18 juin 1940, j'appris l'arrivée des Allemands. Je décidai immédiatement de partir par remorqueur pour l'Angleterre continuer à travailler pour la guerre.

Arrivée à Londres, j'appris l'existence du Général de Gaulle et des F.F.L. Je m'engageai alors dans le Corps féminin des Volontaires Françaises, d'abord comme secrétaire, puis comme chimiste dans un laboratoire étudiant la fabrication artisanale d'engins de sabotage.

Dès 1942, je demandai au Bureau Central de Renseignements et d'Action (B.C.R.A) de partir pour la France instruire les résistants de nos petites recettes. Je finis par être acceptée, en septembre 1943. Je suivis alors des stages de formation dans les écoles anglaises spécialisées : écoles de sabotage, de sécurité et de parachutage.

Chargée de mission d'instructeur de sabotage pour la Bretagne avec le pseudo Rateau, je fus parachutée en France le 29 février 44.

Dans les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère, j'instruisis une cinquantaine de jeunes gens. Lors du Plan Vert de sabotage des voies ferrées, je fis moi-même sauter la voie Dinan-Questembert, en utilisant des détonateurs de ma fabrication. Je participai à la vie du maquis de Saint-Marcel, vaste camp où furent parachutés les S.A.S. du colonel Bourgoin et où 3.500 F.F.I. du Morbihan furent armés [...].

Source : *Les femmes dans la résistance* : actes du Colloque, Paris, La Sorbonne, 22 et 23 novembre 1975, tenu à l'initiative de l'Union des Femmes Françaises, *Editions du Rocher*, 1977.

Document 3 : le témoignage d'un résistant, l'historien Jean-Pierre Vernant

« Le 18 juin 1940, je me trouve à Narbonne avec mon frère, ma belle-sœur et ma femme. Je m'étais trouvé là avec les débris de mon régiment. Je n'ai pas entendu le général de Gaulle, j'ai écouté pour la première fois la radio de Londres quelques jours après [...]. Le 17 juin, le discours de Pétain a été diffusé par haut-parleurs dans les rues de Narbonne, précédé d'une Marseillaise qu'on écoutait au garde-à-vous. J'étais effondré, J'avais honte. Rien ne serait plus comme avant. Autour de nous pourtant l'armistice était bien accueilli [...].

Alors, avec mon frère, ma belle-sœur et ma femme, nous avons commencé notre résistance à notre façon, seuls, tous les quatre, en famille avec une petite imprimerie portative. Nous tirions des tracts. Je les ai en mémoire : « si la France est par terre, c'est la faute à Hitler, son drapeau dans l'eau sale, c'est la faute à Laval ».

Source : Entretien avec Jean-Pierre Vernant, chef FFI de Haute-Garonne, *Le Matin*, 18 juin 1985

Document 4 : Un groupe de maquisards de Saint-Marcel (Morbihan) devant des prises de guerre : casques, armes et munitions.



Source : <https://www.ouest-france.fr/bretagne/le-maquis-de-saint-marcel-celebre-ses-70-ans-2620865>, publiée le 14 juin 2014, (page consultée le 21 février 2018).

Document 5 : Ordre du Jour n°73 du général Leclerc, Commandant la 2^e Division Blindée.

Ordre du Jour N°73

Officiers, sous-officiers et soldats
de la 2^{me} Division Blindée,

En cinq jours vous avez traversé les Vosges malgré les défenses ennemies et libéré Strasbourg.

Le serment de Koufra est tenu!

Vous avez infligé à l'ennemi des pertes très sévères, fait plus de neuf mille prisonniers, détruit un matériel innombrable et désorganisé le dispositif allemand.

Enfin et surtout, vous avez chassé l'envahisseur de la Capitale de notre Alsace, rendant ainsi à la France et à son armée son prestige d'hier.

Au nom du Général de Gaulle et de la France, je vous en remercie.

Nos camarades tombés sont morts en héros,
Honorons leur mémoire!

Strasbourg, le 24 novembre 1944.

Le Général LECLERC,
Commandant la 2^{me} Division Blindée.